



COMMUNE DE LE TEIL

SESSION
08/04/2021

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :
Questions Financières
Diverses

L'An Deux Mille Vingt et Un, le huit avril dans la salle Paul Avon, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29
Présents : 23
Absents : 6

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chasson, Dersi, Diatta, Durif, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Gleyze, Griffe, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo.

Pour : 29
Abstentions : ...
Contre : ...

Excusé(e)s : M. Chezeau (pouvoir à M. Noël), Mme Garraud (pouvoir à Mme Bayle), Mme Keskin (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Lorenzo (pouvoir à M. Gleyze), Mme Mazellier (pouvoir à Mme Segueni) M. Vallon (pouvoir à M. Griffe).

Secrétaire : M. Griffe

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

DECIDE le remboursement du don de 15 000 € versé à tort par l'association AAPPMA « la truite Valgorgoise » en date du 15 novembre 2020, dans le cadre des dons séisme.

ACCEPTTE le remboursement ALLIANZ du sinistre du 19.07.2019, incendie au Centre des impôts, d'un montant de 1061.00 €.

DECIDE de rembourser à Mme Sabine Wodon, adulte relais, la formation WEB Marketing, à hauteur de 50 %, soit un montant de 465 €.

DECIDE le paiement forfaitaire de la somme de 300 € à Monsieur Bouguerra (SCI ADELIL), pour une prise en charge partielle des dégâts occasionnés à son logement par un sinistré relogé par la Commune dans le cadre du FARU.

DECIDE le paiement de la facture Allo Taxi d'un montant de 186.80 €, relative à l'expertise médicale de Mme Audrey Aubert, adjoint technique.

Pour extrait conforme
Le Maire
Olivier PEVERELLI

